



Französisch oder Englisch? Welche Sprache sollen Schüler zuerst lernen? Der Schaffhauser Ständerat Thomas Minder macht sich stark für eine Bevorzugung des Französischen – für einmal en français.

Bild Key

Schaffhauser Nachrichten 23.8.14

# Langues étrangères: Ne pas renforcer la barrière de rösti

**A** l'heure même où sonne la rentrée des classes, le débat sur l'enseignement des langues étrangères est une fois de plus relancé. Le canton de Thurgovie ne veut plus qu'une seule langue étrangère à l'école primaire: l'anglais. Notre conseil cantonal schaffhousois a récemment transmis un postulat proposant plus ou moins la même idée. Il ne tranche pas la question de savoir si la première langue nationale doit être l'anglais ou le français. Obwald et Saint-Gall s'engagent dans la même direction. Depuis six ans, les écoliers du canton de Schaffhouse apprennent l'anglais à partir de la 3e année primaire.

De plus, le Plan d'études 21 (Lehrplan 21) est à l'ordre du jour. D'ici à la fin de 2014, celui-ci doit concrétiser l'article constitutionnel 62 sur l'harmonisation de l'instruction publique. Le Plan d'études 21 demande explicitement que la première langue étrangère soit enseignée à partir de la 3e année et la deuxième langue étrangère à partir de la 5e année primaire. Et c'est aussi très bien ainsi. Bien que la souveraineté en matière de formation appartienne aux cantons, les paramètres les plus basiques devraient être formulés par la politique nationale. Je considère donc que les efforts déployés par la Suisse orientale vont dans la mauvaise direction.

En effet, pour le bien de la cohésion nationale, c'est le français qui doit rester la première langue étrangère pour nous. Tout comme l'allemand pour les Suisses romands. Cette décision de pure politique institutionnelle doit pri-

Si nous tenons toujours à notre quadrilinguisme de la Suisse, la première langue étrangère doit impérativement être une langue nationale.

VON THOMAS MINDER

mer le facteur temporel – autrement dit: la question de savoir quand on doit concrètement commencer d'apprendre les langues étrangères. Certes, le français est plus difficile à apprendre et moins utilisé que l'anglais. Si nous tenons toujours à notre quadrilinguisme, la première langue étrangère doit toutefois impérativement être une langue nationale.

L'anglais a considérablement accru son influence du fait de la globalisation et par les nouveaux médias, Internet etc. Ce changement n'est, en soi, pas à déplorer. Mais il ne profite pas particulièrement à la Suisse, nation portée par une volonté politique commune, ni à son identité, sa culture, ses valeurs, ses traditions et sa cohésion. En fin de compte, c'est avant tout l'économie (internationale) qui tire profit de l'anglais. A titre personnel, j'attache plus

d'importance au français pour le développement social et l'esprit de corps dans notre pays.

Ma fréquentation de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel ainsi que mon cursus MBA à la Fordham University à New York, m'autorisent à porter un regard nuancé sur l'importance de ces deux langues étrangères. En tant qu'entrepreneur et politicien, mais aussi en tant que citoyen, j'ai affaire à ces deux langues tous les jours. Au Conseil d'Etat, chacun-e intervient dans sa langue maternelle; rien n'est traduit. Et c'est aussi très bien ainsi. Cela nous pousse, nous les parlementaires, à perfectionner nos connaissances linguistiques si nous voulons comprendre nos collègues – ou même simplement nous faire entendre.

La maîtrise des langues, dans un environnement où fait rage une vive concurrence, a et conservera pour un pays pauvre en matières premières comme la Suisse une importance cruciale. Malgré un nombre élevé d'enfants de migrants, pour qui l'allemand lui-même représente déjà la première langue étrangère, un nivellement par le bas serait catastrophique. Tant l'anglais que le français – auxquels on pourrait d'ailleurs ajouter l'italien – doivent conserver leur place dans notre système scolaire performant. Si l'on veut éviter que la barrière de rösti ne se renforce, le français doit toutefois rester le premier choix.

Thomas Minder ist Schaffhauser Ständerat (parteilos). Aufgrund des Themas erscheint der heutige Text auf französisch. Die deutsche Version finden Sie auf <http://dienstblog.shn.ch/>